

## **La FNAE répond à la fin de la consultation sur la réforme de la franchise de TVA**

**Paris, le 28 février 2025**

Le Gouvernement a officiellement clôturé la consultation sur l'abaissement du seuil de franchise de TVA à **25 000 euros**, mesure inscrite dans la loi de finances 2025 et dont l'application est suspendue jusqu'au **1er juin**. Si nous prenons acte de cette période de suspension, la **Fédération Nationale des Auto-Entrepreneurs (FNAE) reste fermement opposée à cette réforme injuste et mal calibrée.**

Le communiqué gouvernemental appelle deux remarques formelles :

- Contrairement à ce qui est dit, cette réforme remet profondément en cause le régime des micro-entrepreneurs par sa complexification administrative, son impact psychologique et son plafonnement économique.
- Le Gouvernement affirme que la majorité des fédérations serait neutre ou favorable à l'abaissement du seuil : **c'est faux !** Les indépendants et auto-entrepreneurs ou leurs syndicats et groupements directement concernés ont, par notre intermédiaire, massivement exprimé leur rejet de cette mesure.

### **Une demande de clarté gouvernementale**

La FNAE demande officiellement que l'administration fiscale soit claire dans les commentaires qu'elle fera dans le BOFIP, pour qu'ils soient opposables aux entreprises.

De plus, elle note que la simplification tant annoncée n'est décidément pas au rendez-vous :

- la mesure qui serait proposée par le gouvernement au parlement créerait un énième seuil différencié à 25000 euros pour le BTP seulement
- la date de mise en oeuvre fluctuerait entre juin 2025 et janvier 2026, un flou impropre à la croissance et à l'anticipation
- la grande majorité des auto-entrepreneurs ne sait pas de quoi sera faite la fin de l'année, la pagaille administrative et la perte de confiance sont déjà en place...

### **Le combat continue : nous demandons l'abandon pur et simple de cette réforme !**

Nous soutenons **les propositions de loi déposées pour revenir aux anciens seuils et laissons désormais le parlement travailler : il a toute légitimité pour imposer une vision plus réaliste des choses. Nous appelons les parlementaires à voter majoritairement pour le retour à la situation existante.**

---